



# Projet du 3e Plan de Restauration de l'Open Ocean

## TECHNIQUES DE RESTAURATION

Le plan de restauration programmatique des fiduciaires a permis d'identifier une série d'approches et de techniques de restauration susceptibles d'être mises en œuvre pour réparer les dommages subis par les oiseaux. Le projet du 3e plan de restauration et de l'évaluation environnementale (PR/EA) mettrait en œuvre un sous-ensemble de ces techniques de restauration afin de répondre aux besoins de conservation des oiseaux de mer, comme décrit ci-dessous.



### ÉLIMINATION DES RONGEURS

Les rongeurs introduits dans les écosystèmes insulaires s'attaquent aux œufs et aux poussins des oiseaux marins, affectant négativement les populations locales et, dans les cas les plus graves, entraînant l'effondrement des colonies de nidification. Grâce aux cycles de reproduction rapides des rongeurs, seulement quelques individus peuvent rapidement peupler de vastes zones. Il est donc nécessaire de procéder à des éradications complètes pour empêcher les populations de rongeurs de repeupler les écosystèmes insulaires sensibles.

À l'aide de rodenticides approuvés par l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, certains projets proposés dans le cadre du PR/EA permettraient d'éradiquer les populations locales de rats. Les boulettes d'appât contenant des rodenticides seront diffusées par voie aérienne ou manuelle ou placées dans des boîtes d'appât sécurisées. Étant un poison, le rodenticide peut avoir un impact négatif sur les espèces non ciblées consommant l'appât. La réduction de la disponibilité des appâts pour les espèces non ciblées passe par des mesures d'atténuation, telles que la détention en captivité, les services vétérinaires et l'évitement de la diffusion en cas de présence d'espèces non ciblées. Les avantages à long terme pour les oiseaux de mer et les écosystèmes des îles l'emporteraient sur les effets à court terme liés à l'utilisation de rodenticides.



### GESTION DES PRÉDATEURS

Divers prédateurs consomment les oiseaux de mer à tous les stades de leur vie (adultes, poussins, œufs). Les colonies de nidification d'oiseaux marins peuvent être soumises à une forte pression de prédation lorsqu'elles sont situées à proximité de centres urbains ou sur des îles éloignées où des prédateurs ont été introduits. Lorsque la pression de prédation n'est pas gérée dans les sites de nidification, les colonies d'oiseaux marins peuvent décliner, voire disparaître.

Certains projets proposés dans le cadre de ce PR/EA utiliseraient des formes de gestion des prédateurs létales, telles que la chasse ou le piégeage, et non létales, telles que le bizutage ou les moyens de dissuasion. Les prédateurs envahissants tels que les chats sauvages, les porcs ou les coyotes seraient éradiqués par des méthodes humaines. La gestion des prédateurs indigènes, tels que les renards, les visons ou d'autres oiseaux, se fera essentiellement par des méthodes non létales. L'élimination létale n'interviendra que si l'animal ne réagit pas aux méthodes non létales. Grâce à cette gestion adaptative, il sera possible d'éviter les incidences sur les prédateurs indigènes au niveau de la population.

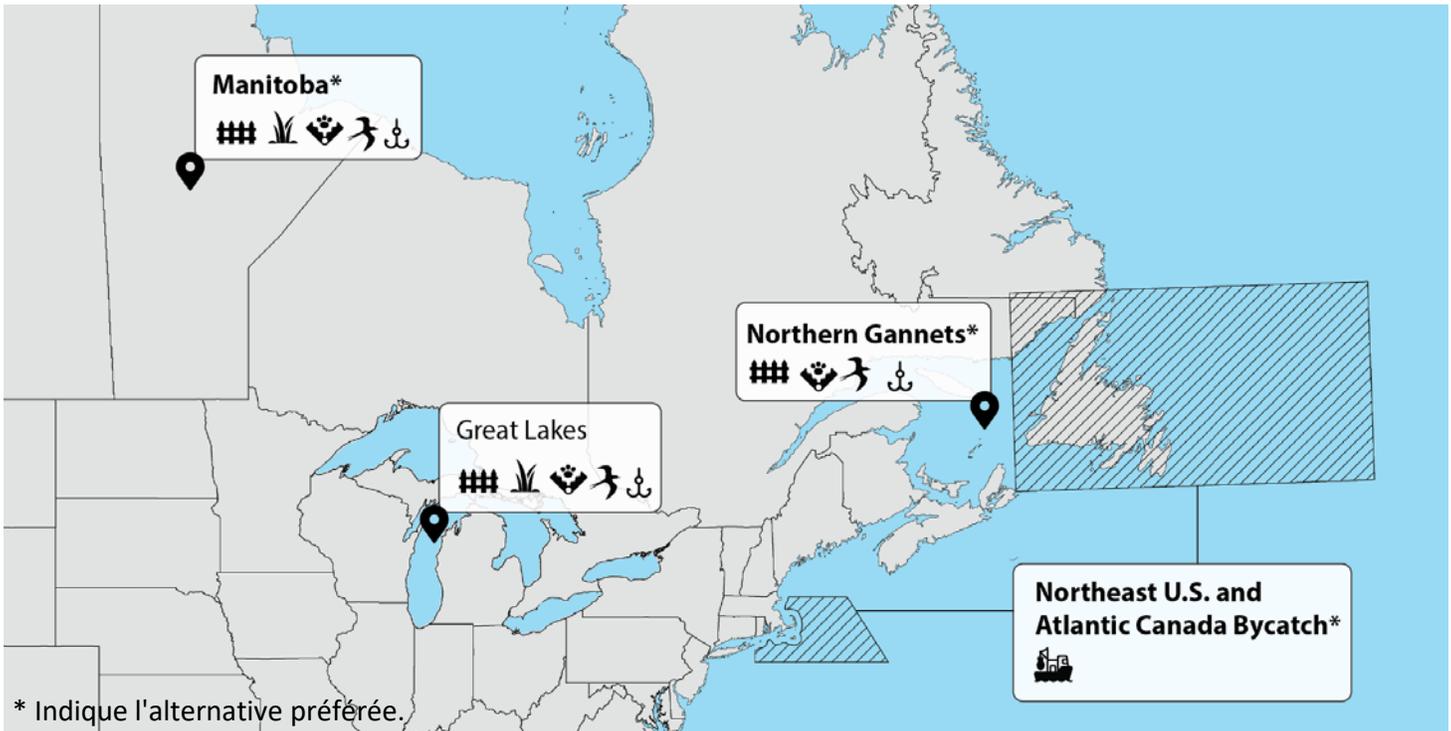


### ÉLIMINATION DES CHÈVRES ENVAHISSANTES

Les chèvres sauvages introduites à Battowia et dans les îles Pillories à Saint-Vincent-et-les-Grenadines ont dégradé la végétation des îles, entraînant une augmentation de l'érosion, une diminution de la qualité de l'habitat de nidification des oiseaux de mer et une augmentation des perturbations pour les oiseaux marins nicheurs. Un projet proposé dans le cadre du RP/EA vise à éradiquer les chèvres envahissantes de Battowia et des Pillories. Les chèvres capturées vivantes seraient offertes aux communautés locales pour l'élevage, tandis que les chèvres abattues mortellement seraient proposées comme viande.



## TECHNIQUES DE RESTAURATION



### BIOSÉCURITÉ

Le transport des espèces invasives vers les îles se fait souvent par des voies humaines, par exemple sur des bateaux ou des engins de pêche. Les projets proposés dans le cadre du PR/EA viseraient à concevoir et à mettre en œuvre et / ou à améliorer les mesures de biosécurité existantes pour empêcher l'introduction ou la propagation d'espèces nuisibles. Parmi ces mesures figurent l'inspection des navires, l'éducation et la sensibilisation, l'installation de caméras de surveillance près des zones de débarquement, le déploiement d'étiquettes à mâcher dans les zones très fréquentées pour détecter les rats, et le déploiement de pièges et de stations d'appât pour rongeurs si des preuves de la présence de rats sont trouvées.



### GESTION DE LA VÉGÉTATION

Les plantes envahissantes introduites dans les zones de nidification peuvent supplanter la végétation indigène, réduisant ainsi la qualité de l'habitat de nidification et ayant un impact négatif sur le succès de la nidification des oiseaux marins. Les projets proposés dans le cadre de cet RP/EA consisteraient à planter de la végétation indigène et / ou à éliminer la végétation envahissante à l'aide de méthodes mécaniques ou chimiques pour restaurer des communautés de plantes indigènes optimales et une couverture pour la nidification des oiseaux de mer.

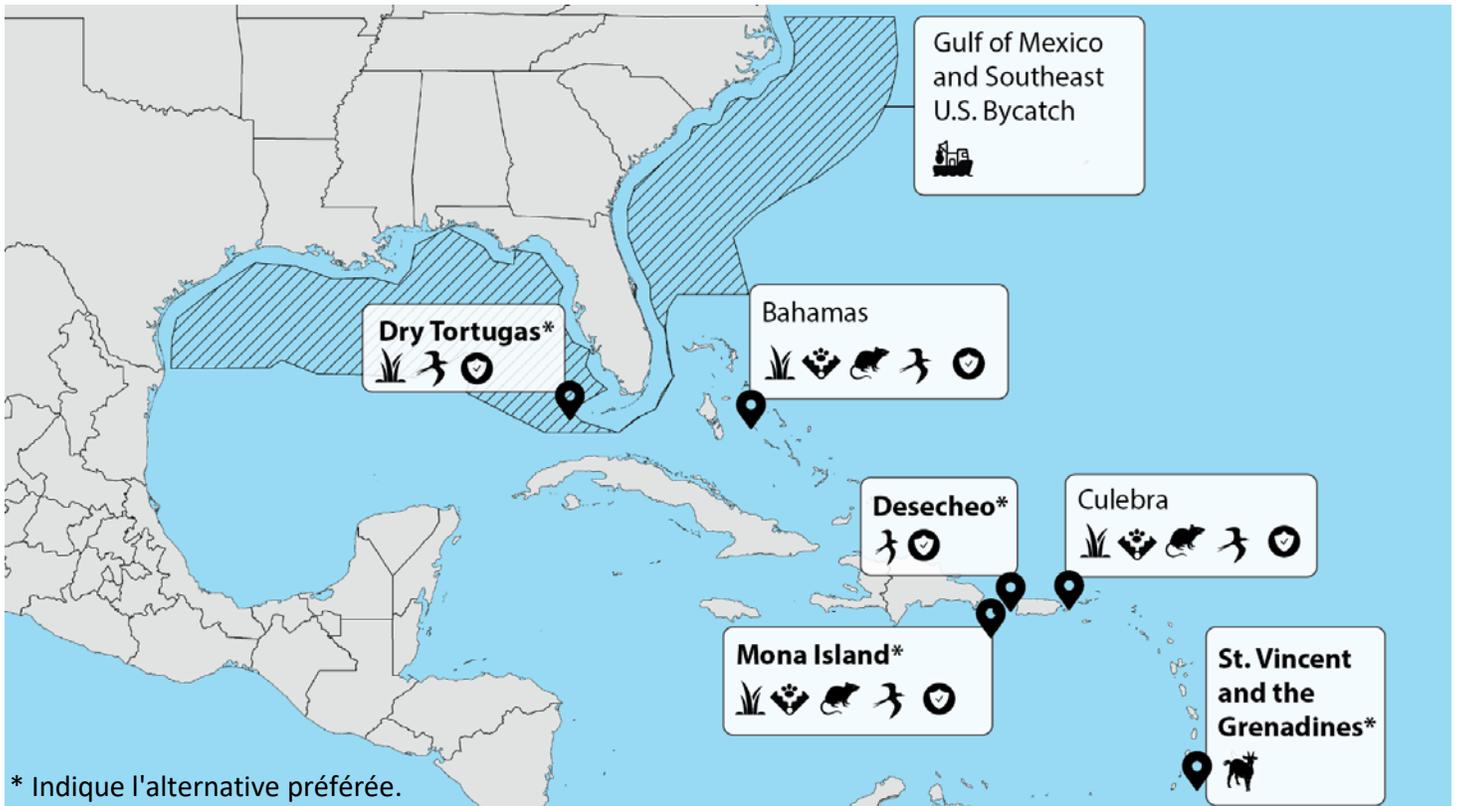


### ATTRACTION SOCIALE

Les oiseaux marins nichent en colonies, utilisant les images et les sons des autres oiseaux nicheurs pour trouver des sites de nidification appropriés. En raison de la pression de prédation perçue ou parce qu'ils reviennent sur des sites de nidification antérieurs, il peut arriver que les oiseaux de mer ne parviennent pas à rétablir leurs colonies de nidification après l'éradication des prédateurs. Les projets proposés dans le cadre de ce PR/EA attireraient les oiseaux marins dans des zones de nidification appropriées en imitant les individus et leurs sons à l'aide d'appeaux spécifiques à l'espèce (adultes, œufs et poussins de grandeur nature), de miroirs et d'enregistrements acoustiques. L'expérience a montré que ces méthodes permettent de rétablir des colonies d'oiseaux marins disparues et d'augmenter leur taux d'occupation, leur densité de nidification et leur répartition.



## TECHNIQUES DE RESTAURATION



### ENLÈVEMENT TERRESTRE DES DÉBRIS MARINS

Les débris marins tels que les lignes et les filets de pêche, les cordes et les autres matériaux en plastique à terre sont susceptibles de provoquer l'enchevêtrement des oiseaux de mer et de leurs oisillons. Plus particulièrement, les fous de Bassan sont connus pour incorporer des débris marins échoués dans les structures de leurs nids, risquant ainsi l'enchevêtrement, l'ingestion et la mortalité des oisillons et des oiseaux adultes. Un projet prévu dans le cadre du PR/EA consisterait à enlever les débris marins qui se sont échoués sur le rivage et / ou les débris qui se trouvent dans les structures de nidification.



### GESTION DES PERTURBATIONS HUMAINES

Les colonies de nidification d'oiseaux marins situées à proximité de populations urbaines ou dans des zones très touristiques sont susceptibles d'être perturbées par l'homme dans ces environnements, entraînant l'abandon des nids par les oiseaux. Grâce aux projets proposés dans le cadre du PR/EA, il serait possible de gérer et de réduire les perturbations humaines en installant des clôtures autour des colonies de nidification, en installant des panneaux de signalisation à proximité des zones de nidification, en fournissant des fonds pour permettre l'embauche de personnel de gestion supplémentaire et en informant le public sur les pratiques sûres en matière d'observation de la faune.



### RÉDUCTION DES PRISES ACCESSOIRES

Les options de restauration en faveur des oiseaux marins, passant la majeure partie de leurs vies dans l'environnement marin et nichant dans un petit nombre de sites éloignés pour de courtes durées, sont limitées. La réduction de la mortalité accidentelle subie en mer, comme les prises accessoires de la pêche commerciale, contribue à restaurer ces espèces blessées. Les projets proposés dans le présent PR/EA viseraient à réduire les prises accessoires de fous de Bassan et de puffins en améliorant la surveillance et la compréhension des prises accessoires, en établissant des partenariats avec les pêcheries commerciales et en identifiant et en mettant en œuvre des stratégies de réduction des prises accessoires.